



QUALITÉ DE VIE : UN ATOUT SUR LEQUEL INVESTIR

Château de Bourdeilles - photo extraite du spot TV de promotion touristique Dordogne-Périgord

L'ÉDITO



GERMINAL PEIRO
Président du Conseil départemental de la Dordogne

Depuis maintenant plus d'un an, comme partout à travers la planète, le Périgord fait face à une situation sanitaire aussi brutale qu'inédite, ponctuée de périodes de confinement et marquée par l'irruption dans notre vie quotidienne de nouvelles habitudes. La bataille collective engagée contre la pandémie se poursuit activement.

Face à la fragilisation du tissu économique, face à l'effacement du lien social, à la solitude et parfois à l'angoisse auxquelles se trouvent confrontés nombre de nos concitoyens, la mobilisation exemplaire des personnels soignants et de ceux en charge de la continuité des services publics, au premier rang desquels les enseignants et les agents des collectivités locales, s'est révélée déterminante. Elle le demeure aujourd'hui.

Le secteur privé n'est pas en reste : ouvriers, salariés, agriculteurs, artisans, commerçants, toutes celles et tous ceux qui ont pu maintenir leur activité l'ont fait avec une volonté exemplaire, développant parfois des trésors d'inventivité pour s'adapter aux contraintes.

RETROUVER LE RYTHME NORMAL DE NOTRE VIE COLLECTIVE

L'espoir est aujourd'hui là d'un retour rapide, d'ici la fin du printemps, à une vie aussi normale que possible, offrant de nouveau la possibilité de partager des moments festifs et conviviaux, de retrouver une vie culturelle et sportive foisonnante, de réinvestir les lieux de vie collectifs tels que les cafés, les restaurants, les salles de spectacle, les musées, les stades...

Cet espoir est là car la vaccination progresse. Aux côtés de l'Agence Régionale de Santé, les services du Conseil départemental et du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) sont mobilisés.

Le Département a ainsi pris en charge la campagne de vaccination des personnes hébergées dans les résidences autonomie, des agents des services d'aide à domicile, des établissements et services pour les personnes en situation de handicap, des accueillants familiaux. Il gère également certains centres de vaccination mis en place par l'Etat.

Il convient également de saluer l'engagement du Laboratoire Départemental d'Analyse et de Recherche qui, depuis le début de la crise sanitaire, a fait preuve d'un sens de l'anticipation en tout point remarquable.

La mobilisation contre la Covid-19 reste ainsi la priorité du moment : elle se décline au quotidien et dans la proximité, d'abord en direction des plus vulnérables. Dans le même temps, tout est mis en œuvre pour qu'au bout du tunnel, la reprise de la vie économique, sociale et associative, soit facilitée. L'après-crise se prépare dès à présent, à l'image du plan départemental de relance de 350 millions d'euros d'investissement, validé en février dernier par l'assemblée départementale.

Comme d'habitude, vous retrouverez dans ce nouveau magazine l'actualité de la collectivité, avec un focus particulier sur les

dernières décisions adoptées par l'assemblée départementale à l'occasion de la session plénière consacrée au vote du Budget Supplémentaire 2021, qui se déroulait les 27 et 28 avril derniers. Des décisions importantes y ont été prises, visant à faire face au contexte que nous subissons mais aussi, et surtout, à continuer d'aménager le Périgord de façon équilibrée pour améliorer notre qualité de vie.

Parce que l'optimisme doit désormais prévaloir, ce numéro est l'occasion d'annoncer un certain nombre de rendez-vous artistiques et culturels prévus tout au long de la prochaine saison estivale.

Il met également en lumière des actions déjà engagées et qui trouvent aujourd'hui de nouvelles concrétisations : Maison Numérique de la Biodiversité, première cité scolaire de France labellisée 100 % Bio & Local, outils dédiés à la randonnée avec, par exemple, l'application écotouristique Dorie...

Tout est prêt pour que nous puissions retrouver très vite le rythme normal de l'existence, que ce soit sur le plan professionnel et associatif, ou bien dans nos cercles familiaux et amicaux. C'est là notre vœu collectif le plus cher.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Très cordialement
G. Peiro

Sommaire

- 2 | **L'ACTUALITÉ EN PÉRIGORD**
- 3 | **DORIE, UNE APPLICATION ÉCOTOURISTIQUE**
NONTRON : PREMIÈRE CITÉ SCOLAIRE 100% BIO DE FRANCE
- 4 | **UN BUDGET SUPPLÉMENTAIRE QUI PRÉPARE L'APRÈS-CRISE**
- 6 | **APPLICATION BIOMÉTÉO**
- 7 | **UN GUIDE DE RANDONNÉE POUR OBSERVER LA FAUNE SAUVAGE**
- 8 | **ART, CULTURE, PATRIMOINE : PRÊTS POUR ACCUEILLIR LES VISITEURS**

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

20 et 27 juin 2021

MODE D'EMPLOI EN PAGE 7



LES RESTOS DU COEUR FONT FACE

Lancée en 1985 par Coluche, la grande aventure des Restos du Coeur est plus que jamais d'actualité. La crise actuelle liée à la Covid ne fait que renforcer la précarité et la pauvreté d'un grand nombre de citoyens. Cette tendance à la hausse existait déjà bel et bien avant la pandémie. Dans un département rural comme la Dordogne, on pourrait toutefois penser que ces deux réalités ne sont pas aussi tenaces. « Bien au contraire, souligne Pierre Loas, le président des Restos du Coeur de la Dordogne. Pauvreté et précarité sont aussi préoccupantes ici avec de grandes difficultés financières pour se nourrir mais aussi parfois cachées, par exemple, pour se déplacer. »

« En Dordogne, nous avons un vrai maillage territorial avec 28 centres répartis sur l'ensemble du territoire. Ce maillage nous

permet aussi de mieux tisser un réseau de relations humaines entre les bénéficiaires et nos bénévoles qui sont plus de 700. » Aujourd'hui, l'association départementale dispose d'un siège moderne et fonctionnel situé à Coulounieix-Chamiers dans les locaux d'une ancienne imprimerie.

Si, au fil des ans, les Restos ont su développer de nombreuses activités comme les Jardins du Coeur ou l'aide la personne, le coeur de leur action et de leur engagement demeure en priorité l'aide alimentaire. Une aide qu'ils organisent en pleine autonomie. L'approvisionnement en denrées vient notamment des aides européennes et de la collecte annuelle qu'ils mettent en place au mois de mars à la suite de la désormais traditionnelle « Soirée des Enfoirés ».

Cette année, pour cause de Covid, l'association périgourdine n'a pu réaliser de collecte. Au mois de mars, l'épidémie flambait en Dordogne. « Cela aurait été faire prendre un grand risque de santé à nos bénévoles dont la moyenne d'âge dépasse souvent les 70 ans. A notre grand regret, indique Pierre Loas, nous avons dû nous résoudre à suspendre cette action où, bon an mal an, nous récoltons près de 55 tonnes de denrées alimentaires. » Ce n'est toutefois que partie remise les 11 et 12 juin prochains et, pour l'heure, c'est l'association nationale qui a ouvert ses entrepôts pour notre département. La solidarité n'attend pas.

Vous pouvez contacter les Restos du Coeur au :
05 53 07 26 41
ou par mail : ad24.siege@restosducoeur.org



PLAN DE PROMOTION TOURISTIQUE FOCUS SUR LA DESTINATION DORDOGNE-PÉRIGORD

Le Département et ses partenaires ont lancé un vaste plan de promotion touristique de la destination Dordogne-Périgord. Objectif : séduire et attirer des visiteurs, le tourisme étant un des secteurs-clés du département. L'une des traductions concrètes de ce plan est la diffusion de 40 spots publicitaires sur France Télévisions en mars puis fin mai-début juin mettant en valeur les richesses patrimoniales et gastronomiques du territoire. Pour chaque euro dépensé à travers cette campagne (coût global : 472 000 €), plus de 2300 € de retombées économiques sont attendues.

L'an dernier, la Dordogne, classée parmi les trois destinations préférées des Français, a accueilli 4,3 millions de touristes.



LES AIDES À DOMICILE VACCINÉES PAR LE DÉPARTEMENT

Au cours du mois de mars, le Conseil départemental a organisé, à la demande de l'Agence régionale de santé (ARS), une campagne de vaccination à destination des aides à domicile, sur différents sites départementaux.

Cette campagne, qui a permis de vacciner près de 200 personnes, a été permise par la mobilisation du personnel soignant de la collectivité qui s'était porté volontaire.

THD ET TÉLÉPHONIE MOBILE LE CHANTIER DU DÉSENCLAVEMENT NUMÉRIQUE AVANCE

2021 est une année particulière pour le déploiement de la fibre puisqu'elle est marquée par l'achèvement de la phase 1 et le lancement des études pour la phase 2, avec un an d'avance sur le calendrier initial. Ce déploiement, réalisé sous l'égide de Périgord numérique, se traduit sur le terrain notamment à travers la pose de Nœuds de raccordement optique (20 dans la phase 1 et 39 dans la phase 2 au total), comme ici à Saint-André-de-Double.



Pylône érigé à Valeuil

En parallèle, un gros effort est conduit sur la résorption des zones blanches de téléphonie mobile avec l'installation de nouveaux pylônes, une centaine au total d'ici 2022.

A quoi il faudra ajouter au moins 20 pylônes supplémentaires d'ici 2025.

DES TOURS À VENT EN EXPÉRIMENTATION POUR LUTTER CONTRE LE GEL DANS LES VICNOBLES DU BERGERACOIS

Pendant la première quinzaine d'avril, notre département a subi plusieurs épisodes de gel qui ont durement affecté les vignes du Bergeracois.

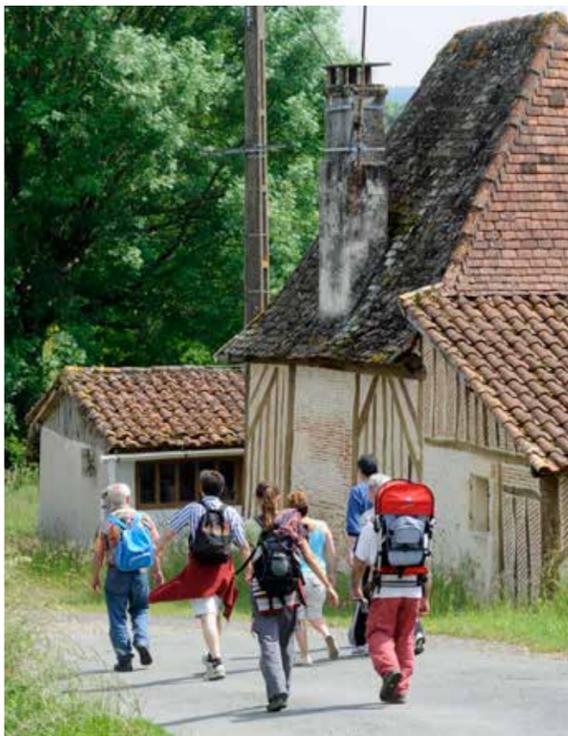
Près de 75% du vignoble a été touché à trois reprises, à des degrés plus ou moins importants. Pour lutter contre ce phénomène météorologique aux conséquences dramatiques, plusieurs solutions, souvent coûteuses, existent. Ainsi, la protection peut se faire par de grosses bougies chauffantes (coût = 10.000 € l'hectare par nuit de gel) ou encore par l'aspersion (qui nécessite un équipement en irrigation).

Une autre méthode est actuellement expérimentée : des tours à vent. Cette technologie a déjà été mise en place dans les vignobles de Cognac.

Concrètement, il s'agit d'un mât d'une dizaine de mètres, surmonté d'une hélice qui, selon le principe de l'hélicoptère, fait descendre l'air chaud à hauteur des vignes qui se retrouvent préservées. 16 viticulteurs ont exprimé leur souhait de participer à cette expérimentation. Chaque tour à vent (coût 45.000 € HT pour un modèle repliable) couvre un rayon d'environ 6 hectares.

8 tours à vent, sur un total de 22, ont déjà été installées et ont pu être testées au mois d'avril. L'investissement total, qui s'élève à 980.000 €, a été porté par la CUMA EPS. Il a bénéficié d'une aide du Département de la Dordogne (100.000 €), de la Communauté d'agglomération bergeracoise (100.000 €) et de la Région Nouvelle-Aquitaine (264.000 €). Les premiers retours des viticulteurs sont très satisfaisants. Ce premier bilan doit être approfondi au mois de mai pour déterminer leur efficacité.





DORIE, UNE APPLICATION ÉCO-TOURISTIQUE POUR (RE)DÉCOUVRIR LES SECRETS DU TERRITOIRE

Développée dans le cadre de la maison numérique de la biodiversité (MNB), l'application éco-touristique mobile Dorie est désormais disponible au téléchargement. Elle propose dix parcours de balades agrémentés de contenus interactifs ludiques.

Le coteau sec du Breuilh, le moulin à vent des Terres blanches, les tourbières de Venduire ou encore le chemin de la découverte de Lascaux... ce sont quelques-unes des balades proposées par Dorie, une application mobile conçue par le service tourisme du Département et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Dordogne, destinée à mettre en valeur la richesse du patrimoine naturel et culturel du territoire.

Qu'ils soient Périgourdins ou touristes, les utilisateurs de Dorie se voient offrir la possibilité de profiter de parcours bâtis autour de points d'intérêt spécifiques. A leur approche, l'application délivre des contenus pédagogiques qui permettent la compréhension de l'écosystème et de l'histoire passée du lieu. Balades audio, quiz, découverte du paysage en réalité augmentée, visualisation d'images à 360° : les formats interactifs proposés sont nombreux et variés.

L'application a été conçue autour des valeurs de l'éco-tourisme. C'est la raison pour laquelle chaque parcours met en avant des indications d'accès en modes de transport doux. Par ailleurs, Dorie fournit à ses utilisateurs toutes les informations nécessaires pour adapter leur balade selon la durée souhaitée, les infrastructures à proximité, ou encore le degré d'accessibilité pour des jeunes publics de marcheurs, des poussettes, des cyclistes, etc.

Destinée à une utilisation sur smartphone, Dorie est téléchargeable gratuitement.



JARDINER AU NATUREL : DES SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES POUR ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS DANS UNE DÉMARCHÉ ENVIRONNEMENTALE

Pour préserver le territoire et l'environnement, le Conseil départemental s'est engagé depuis plusieurs années à mener des actions fortes telles que le fauchage raisonné des bas-côtés des routes et des sites du Département ou encore la charte Zéro pesticide à destination des communes de la Dordogne. Désormais, les guides « Jardiner au Naturel » s'adressent aux particuliers pour les accompagner dans la préservation de la biodiversité et leur apporter quelques conseils simples. Pendant la période de confinement, toutes celles et tous ceux qui avaient la chance d'avoir un jardin en ont profité pour s'occuper de leur petit espace vert.

En apprenant à jardiner de façon plus naturelle, en bannissant l'usage des pesticides et des engrais chimiques, chacun peut ainsi jouer un rôle en faveur de la préservation de la nature et de la biodiversité.

Retrouvez les vidéos et fiches conseils sur le site internet du Département : dordogne.fr



LA CITÉ SCOLAIRE «ALCIDE DUSOLIER» À NONTRON REÇOIT LE LABEL PREMIÈRE CITÉ SCOLAIRE 100% BIO DE FRANCE

La Dordogne inaugure à Nontron la première cité scolaire de France labellisée 100% bio et local. Une reconnaissance obtenue grâce au travail étroit mené par l'équipe de l'établissement avec l'appui des services du Département.

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental de la Dordogne est fortement engagé en faveur de l'introduction de produits bio et locaux en restauration collective. En 2019, le collège de Belvès était certifié par Ecocert « premier collège de France 100 % bio et local », établissement rejoint par celui de Montpon-Ménéstérol, deuxième collège de France, en octobre 2020.

Depuis le début du mois d'avril, la Dordogne peut s'enorgueillir de disposer de la première cité scolaire 100% bio de France : la cité scolaire « Alcide Dusolier » à Nontron.

Dans cet établissement, qui regroupe un collège et un lycée, ce sont près de 600 repas qui sont confectionnés chaque jour pour les élèves scolarisés de la 6^e à la Terminale. Le projet de se lancer dans cette démarche de labellisation 100% bio a été lancé en juin 2020. Dès lors, la communauté éducative, l'équipe d'intendance et de restauration collective se sont relevés les manches pour réussir ce défi.

Pour y parvenir, la cité scolaire, qui a été guidée à chaque étape par le Conseil départemental, a dû faire face à deux défis de taille. Le premier était de garantir un volume d'approvisionnement bio pour un aussi grand nombre de repas par jour. C'est à ce niveau que le travail de réflexion pour la conception des menus, dans le respect de la saisonnalité, a pris tout son sens. Cela a également été rendu possible grâce à la mise en place de marchés spécifiques, en s'appuyant sur un réseau de producteurs et d'apporteurs locaux performant et bien organisé en capacité de répondre à la demande. Le second défi concernait le coût des repas. Depuis le 1^{er} janvier 2021, la cité scolaire bénéficie d'un approvisionnement alimentaire 100% bio avec comme objectif un « coût denrée » maîtrisé grâce à des marchés adaptés. Le constat est clair : ça ne coûte pas plus cher de bien manger bio et local !

L'ensemble des collèges engagé dans la démarche

Depuis 2017, les 35 collèges publics dont le Département gère la restauration sont engagés dans une démarche d'introduction de produits bio et locaux dans leurs repas.

12 d'entre eux sont désormais labellisés Ecocert à divers niveaux : 3 sont labellisés 100 % bio, 2 sont labellisés de niveau 3, 3 de niveau 2, et 4 de niveau 1. Le nombre de collèges labellisés devrait continuer à progresser dans les prochains mois. Au-delà des collèges, ce sont 30 établissements (écoles et collèges) qui sont labellisés Ecocert en Dordogne.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE

SESSION PLÉNIÈRE DES 27 ET 28 AVRIL 2021 : UN BUDGET SUPPLÉMENTAIRE QUI PRÉPARE L'APRÈS-CRISE

Chiffres clés :

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

(arrêté des comptes à la clôture de l'exercice budgétaire)

- Excédent net disponible = **21,87 M€**
- Epargne nette = **28,9 M€**
- Recettes des droits de mutation = **61,09 M€**
- Capacité de désendettement = **7 années (en années d'épargne)**

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2021

- Recettes d'investissement et de fonctionnement = **24,27 M€**
- Dépenses de fonctionnement = **8,07 M€**
- Dépenses d'investissement = **16,20 M€**

La dernière séance de l'assemblée départementale, à la fin avril, a été l'occasion à la fois de dresser le bilan de l'année 2020 et de compléter le budget de l'année, voté en février.

Le compte administratif 2020 donne une photographie précise de la situation financière du Département pour l'année passée. Les vives inquiétudes, nourries par la crise sanitaire, ne se traduisent heureusement pas dans les chiffres. Tel est le cas de l'excédent net disponible constaté à un niveau exceptionnellement haut. En outre, si l'épargne nette connaît une diminution, celle-ci est faible. Quant au produit des droits de mutation lié aux transactions immobilières, il marque une progression, certes mesurée mais notable. L'attrait des citadins pour le monde rural n'y est peut-être pas étranger.

Par ailleurs, la capacité de désendettement du Département, calculée en années d'épargne, se situe à un niveau tout à fait soutenable. Enfin, les dépenses de fonctionnement restent stables et maîtrisées. Seules

les dépenses d'action sociale subissent une hausse sensible de 2019 à 2020, causée par les premières répercussions de la crise. Cette évolution est semblable dans tous les départements et laisse présager de l'apparition d'une nouvelle pauvreté. Ce constat renforce notre volonté d'obtenir, enfin, la juste compensation par l'Etat des dépenses de RSA qui relèvent de la solidarité nationale.

Cette bonne santé des finances départementales a permis de bâtir un budget supplémentaire (BS) ambitieux reposant sur trois piliers : protéger les Périgourdiens des secousses que produira la crise sociale qui s'annonce, accompagner la relance de l'économie locale lorsque tout danger sanitaire sera écarté et positionner la Dordogne sur le chemin d'un développement solide et harmonieux.

Les recettes disponibles de ce BS sont affectées à trois principaux types de dépenses. D'abord celles directement liées aux conséquences de la pandémie (aide sociale à l'enfance, effectifs renforcés des

techniciens et ouvriers de service dans les collèges...). Ensuite, divers crédits sont fléchés en vue de poursuivre les investissements dans de grandes politiques départementales (modernisation des routes, entretien des bâtiments scolaires, aides aux communes et à l'agriculture...).

Enfin, 2,7 millions d'euros de crédits permettent d'amorcer le lancement de projets structurants présentés ci-après (revitalisation des centres-bourgs, plan piscines, parcours d'eaux vives à Bergerac). Un dernier projet, qui n'aura pas d'incidence budgétaire immédiate, complète la liste : la mise à disposition d'une flotte de véhicules aux agents des Services d'aide et d'accompagnement à domicile.

Dans « le temps d'après le coronavirus », les objectifs restent inchangés : marier développement de l'économie locale et amélioration de la vie quotidienne des Périgourdiens.

LES PRINCIPAUX DOSSIERS DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE



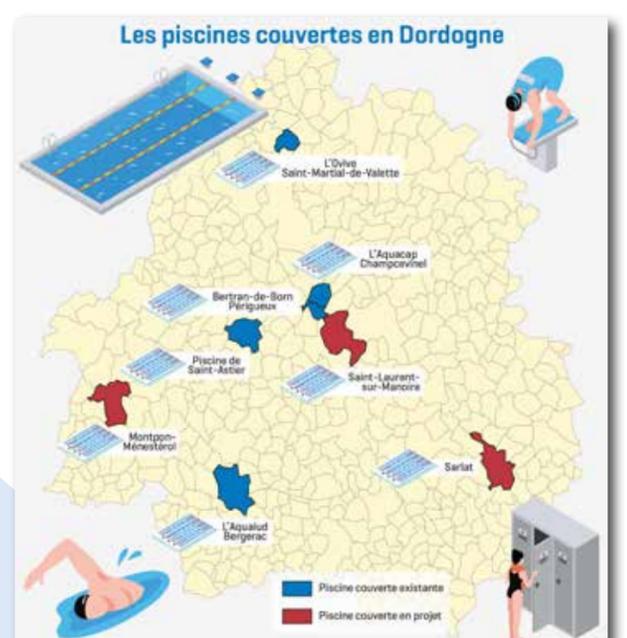
Piscine Aqualud à Bergerac - Photo : Hydrostadium

1 Plan départemental piscines : garantir un accès de proximité aux pratiques aquatiques toute l'année

Depuis toujours, le Conseil départemental répond présent lorsqu'il est sollicité pour accompagner financièrement la réalisation ou la restructuration d'équipements aquatiques. Ainsi, au cours des 20 dernières années, ce sont plus de 8,3 millions d'euros d'aides qui y ont été consacrés. La Dordogne compte aujourd'hui 52 équipements aquatiques accessibles au public, dont 38 piscines. Parmi elles, seuls 5 sites bénéficient de bassins couverts : L'Ovive à Saint-Martial-de-Valette, Aqualud à Bergerac, L'Aquacap à Champcevinel, la piscine Bertran-de-Born à Périgueux et celle de Saint-As-tier. Ce constat met donc en évidence d'importantes inégalités territoriales en matière de bassins sportifs couverts utilisables tout au long de l'année, qu'il s'agit désormais de corriger grâce à une véritable stratégie d'aménagement à l'échelle du département.

Dans ce but, le Conseil départemental a réalisé un état des lieux exhaustif de l'offre aquatique sur l'ensemble du Périgord, qui a confirmé les problématiques d'insuffisance de l'offre et d'inégalité d'accès aux équipements, mais aussi un vieillissement alarmant des installations. Il a également permis de rappeler les graves carences qui persistent dans l'apprentissage de la natation, illustrées par un taux d'échec inquiétant des élèves en fin de primaire aux tests du savoir-nager (plus de 50%), en dépit des nombreuses opérations mises en œuvre par la Direction des Sports du Conseil départemental. Ce diagnostic est venu renforcer la volonté de la collectivité de déployer un plan départemental piscines et équipements aquatiques sur la période 2021-2022. Ce plan visera, en lien étroit avec les communes et les intercommunalités, à moderniser les piscines existantes et à créer de nouveaux équipements.

Dans cette optique, 4 millions d'euros seront déployés sur deux ans pour financer, grâce à un système de subventions bonifiées, les projets recensés sur le territoire, notamment pour la réalisation de la seconde tranche de la piscine couverte de Saint-Laurent-sur-Manoire (la première tranche ayant déjà été financée à hauteur de 750 000 €), pour la réhabilitation de la piscine de Terrasson-Lavilledieu, pour le projet piscine couverte de Montpon-Ménéstérol, pour la restructuration des bassins de la piscine de Ribérac, de la piscine de Champagne-de-Bélair, du complexe aquatique de Nontron et de la piscine de Montignac, qui deviendra la première piscine naturelle publique de Dordogne. Le plan prévoit également la réalisation de la piscine couverte de Sarlat, sous maîtrise d'ouvrage du Département, qui permettra aux 80 000 habitants du Sarladais et du Périgord Noir de bénéficier enfin d'un équipement aquatique utilisable tout au long de l'année.



2 Le plan « mille voitures pour les aides à domicile », la valorisation d'un métier insuffisamment reconnu

La crise du Covid a permis de mettre sur le devant de la scène celles - il s'agit en effet majoritairement de femmes - qui, habituellement, n'attirent pas les feux des projecteurs de l'actualité tant leur travail est discret. Ces aides à domicile sont devenues, au fil du temps, indispensables aux personnes âgées et dépendantes, particulièrement dans le milieu rural.

Il était temps d'agir pour une professionnalisation du métier, pour renforcer le sentiment de reconnaissance de la population et d'appartenance des personnels à leur structure. Il fallait mieux rendre visible les professionnels des Services d'Aide à Domicile auprès des habitants de notre département.

Après avoir octroyé à ces professionnels une prime exceptionnelle, devançant en cela le Gouvernement, le Conseil départemental propose aux Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) de s'engager à leurs côtés dans un vaste plan de location longue durée de véhicules de service.

En organisant un groupement de commandes, en apportant l'appui du Parc départemental, en accompagnant financièrement les SAAD au travers d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, le Conseil départemental souhaite qu'un maximum de structures adhèrent à ce dispositif, réservé aux SAAD habilités à l'aide sociale.

Dans l'hypothèse souhaitée où tous les SAAD s'engageraient dans la démarche, et en prenant en compte les 4 SAAD qui ont déjà franchi le pas et sont déjà dotés de flottes représentant à ce jour 368 véhicules, ce sont 2 660 000 € annuels que le Conseil départemental consacrerait à cette opération de solidarité, sans surcoût pour l'usager bien évidemment.

L'arrivée des véhicules est prévue au 1^{er} janvier 2023, avec une montée en puissance permettant d'atteindre 1700 voitures si l'ensemble des SAAD participent à l'opération.



Voitures du CIAS des Bastides Dordogne Périgord, un des SAAD précurseurs en Dordogne dans cette démarche



3 Le Parcours d'Eaux Vives de Bergerac : un projet de territoire ambitieux

La mise en valeur et le rayonnement des territoires qui composent la Dordogne, une offre sportive et touristique attrayante, le développement de la production d'énergie propre, la création d'équipements publics au bénéfice de la population sont autant d'axes forts structurant la politique du Conseil départemental.



Projet du parcours d'Eaux Vives de Bergerac

Depuis plusieurs années, la création d'un Parcours d'Eaux Vives dans notre département était envisagée. Le projet a été officiellement présenté le 16 avril dernier. Après étude de plusieurs hypothèses, c'est le site de Bergerac qui a été retenu pour sa réalisation, en relation avec la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB) et plusieurs partenaires publics ou privés.

En effet, la situation de ce site, légèrement en aval de la ville de Bergerac, combine plusieurs points forts : tout d'abord, un dénivelé et un débit disponible important, conditions idéales pour pratiquer les sports aquatiques aussi bien comme loisir qu'en club, au niveau national et international, avec des entraînements réguliers et l'organisation de compétitions.

Ce Parcours d'Eaux Vives, unique dans la région – aucun équivalent n'existe dans un rayon de 200 kilomètres - d'une longueur modulable de 300 mètres maximum est idéalement placé, entre le littoral aquitain et les gorges sarladaises de la Dordogne.

Un bâtiment d'une surface d'environ 1000 m² composé d'un espace d'accueil et de divers locaux pratiques, sera construit pour le bien-être des pratiquants.

La topographie du site permettra en outre à Electricité de France de produire de l'électricité propre, grâce à la création d'une turbine hydraulique, et la réalisation d'une passe permettra la remontée des nombreuses espèces de poissons migrateurs qui peuplent la rivière Dordogne.

Lieu de loisirs, l'équipement accueillera non seulement les sportifs mais aussi le grand public, au premier rang duquel figurent les Bergeracois, qui, à l'initiative de la CAB, pourront par la suite bénéficier d'une passerelle reliant différents quartiers de l'agglomération. Un projet de camping de standing est également envisagé, au bénéfice de l'économie locale.

Le coût de l'investissement supporté par le Département est estimé à une dizaine de millions d'euros, étalés sur plusieurs exercices, à l'équilibre grâce aux recettes produites par les entrées payantes.

4 Un nouvel outil pour redynamiser nos centres villes

Depuis quelques années, les petites et moyennes villes de notre pays voient des commerces baisser leur rideau, des services s'éloigner, des logements souvent anciens se vider, des bâtiments se dégrader. Derrière la partie visible de cette dévitalisation, ce sont des emplois qui disparaissent et des inégalités sociales et territoriales qui se creusent.

Cette tendance à la déprise commerciale a plusieurs explications : l'avènement du e-commerce, la périurbanisation, le glissement des zones commerciales et de l'habitat en périphérie des villes et la hausse du coût du foncier.

Afin de lutter contre ce phénomène, les élus départementaux ont souhaité doter le territoire d'un outil foncier spécifique visant à la redynamisation des centres-villes. En effet, s'il est possible pour une collectivité d'acheter, réhabiliter et revendre des logements, en revanche la difficulté réside dans la « commercialisation ».

La création, sur la base d'un modèle national, d'une Foncière commerciale, répond à cet objectif. Elle aura pour missions d'acheter des commerces vacants ou en difficulté, de les rénover puis de les louer à un tarif préférentiel, afin d'atteindre un équilibre économique viable. Elle pourra aussi élargir son champ d'intervention à d'autres secteurs d'activités, tels que l'immobilier d'entreprise ou les zones artisanales.

Cette société privée d'intérêt général constituera un outil foncier supplémentaire dans la boîte à outils départementale.

5 Les abattoirs : maillons clés d'une filière élevage en mutation

Qu'il soit bovin, ovin, porcin, avicole ou autre, l'élevage fait partie intégrante de l'agriculture et de l'histoire de la Dordogne.

De l'élevage à la commercialisation des produits en passant par l'abattage, la découpe, le transport et le conditionnement, de nombreux acteurs sont impliqués pour fournir une production de qualité au consommateur, au bout de la chaîne.

Maillon essentiel du processus, l'abattage doit aujourd'hui tenir compte de différents paramètres : l'évolution de la consommation de viande, le bien-être animal, l'importance des circuits courts et de la vente directe, les enjeux sanitaires et de biosécurité.

Le département compte une vingtaine de structures d'abattage, privées et publiques, mono ou multi-espèces. Certaines d'entre elles sont en grande difficulté. Aussi, afin de soutenir la filière, un plan départemental de restructuration vise à rationaliser le réseau des abattoirs, à réduire l'empreinte carbone liée au transport des animaux, à diminuer les facteurs de stress animal et à consolider la confiance entre structures d'abattage et éleveurs.

Par ailleurs, ce plan comprend des engagements forts du Département : l'aide à la création d'un abattoir en Périgord Noir sur les volailles grasses ou l'aménagement et la modernisation de l'abattoir de Ribérac.

Enfin, la création d'ateliers mobiles d'abattage à la ferme est envisagée. Cette approche innovante permettrait de réduire le stress des animaux lié aux conditions de transport et de traiter au mieux les déchets d'abattages et leurs effluents.

Application BIOMETEO : la biodiversité près de chez vous !

Dans les deux précédents numéros de Vivre en Périgord (n°62 et 63), nous vous avons présenté les BD consacrées à « l'air » puis à « l'eau ».

Cette fois-ci, nous publions le 3^{ème} et dernier épisode de la série, consacré au « sol ».

Toutes ces BD sont disponibles sur le site CURIEUX! (www.curieux.live – rechercher Biométéo)

BioMétéo est une application web qui s'inscrit dans le cadre des projets développés par la Maison Numérique de la Biodiversité. Elle permet de sensibiliser les Périgourdins à la richesse de la biodiversité locale.

Grâce à cette Biométéo, vous pouvez chaque jour, tout en consultant la météo, faire connaissance avec des espèces végétales et animales observées en Dordogne, consulter l'évolution des niveaux des rivières et des nappes, vous informer sur la qualité de l'air et prendre connaissance des dernières actualités nature, à proximité de chez vous.

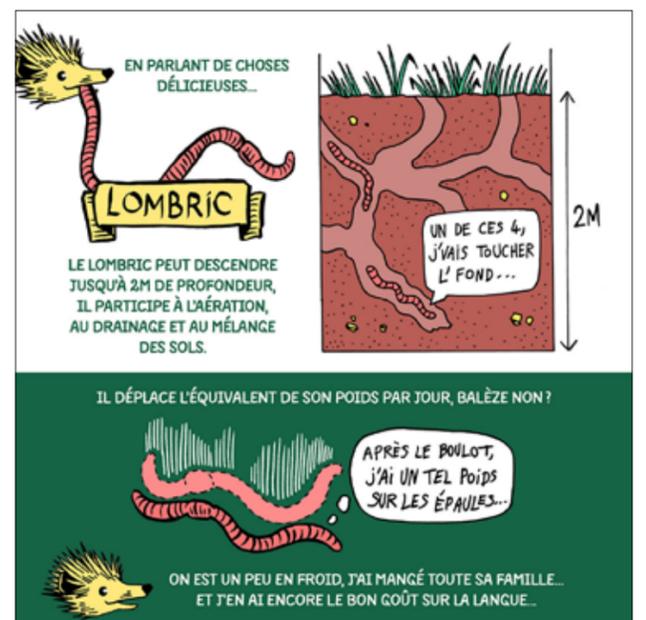
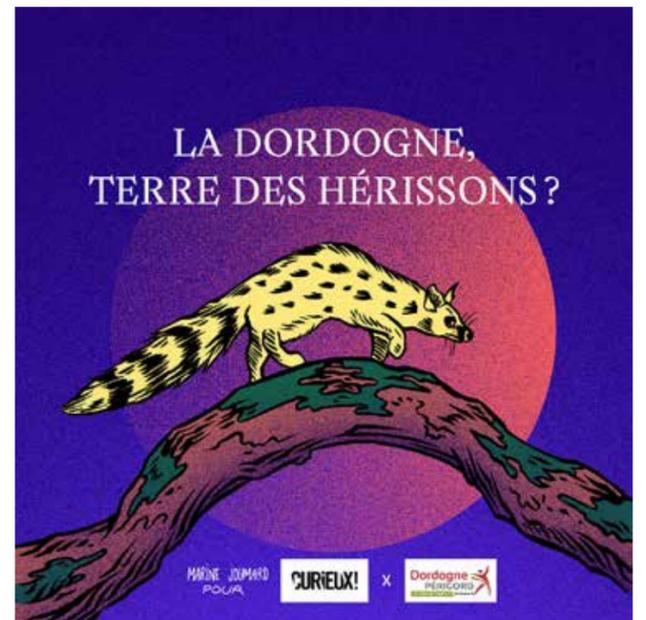
Rendez-vous sur biometeo.dordogne.fr et partagez l'information !



Jour après jour, découvrez la nature qui vous entoure !

BioMétéo

La biodiversité près de chez vous
biometeo.dordogne.fr



UN GUIDE DE RANDONNÉE PERMETTANT D'OBSERVER LA FAUNE SAUVAGE

Le Conseil départemental, le CAUE 24 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Dordogne) et la Fédération départementale des chasseurs de la Dordogne ont noué un partenariat qui a abouti à l'édition d'un nouveau guide de randonnée : « A l'affût de la faune sauvage par les chemins du Périgord ».

Cerfs, mouflons, sangliers, faisans, chevreuils, hérons, loutres, rapaces, qu'il s'agisse de gibiers ou d'espèces protégées, la faune sauvage est particulièrement dense et riche en Dordogne. Une faune dont il est désormais possible d'apprendre les secrets grâce au guide intitulé « A l'affût de la faune sauvage par les chemins du Périgord ».



Photo Dominique Gest

A travers étangs, causses, falaises, forêts, prairies ou milieux humides, les 14 parcours de randonnée proposés ont été conçus en fonction des différentes facettes offertes par le territoire.

Chaque parcours est présenté sur deux pages selon une formule qui a fait ses preuves : d'un côté la présentation du lieu exploré par la randonnée, et les espèces qui peuvent y être observées, et de l'autre, une explication pas à pas du chemin pour ne pas se perdre. Le tout, avec quelques photos et une carte.

Le guide « A l'affût de la faune sauvage par les chemins du Périgord » est le fruit du partenariat noué entre le Département et la Fédération des chasseurs de la Dordogne, sur un modèle similaire à celui signé précédemment entre la collectivité et la Fédération départementale de pêche.

L'objectif est le même : créer des synergies et profiter d'une expertise afin de développer les loisirs de pleine nature et faire découvrir les sites touristiques.



Photo Dominique Gest

Le guide sera disponible à la Fédération départementale des chasseurs, à la Maison départementale du tourisme, rue Wilson à Périgueux, dans les offices de tourisme du département et dans les différentes manifestations et salons sur le tourisme, la randonnée et la chasse.



Photo Dominique Gest



Photo Dominique Gest

Elections départementales : mode d'emploi

Les élections départementales se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin dans chaque canton, simultanément avec les élections régionales.

Vous voterez dans votre commune et votre bureau de vote habituel.

Chaque bulletin de vote comportera 4 noms : 1 candidat titulaire et son remplaçant, 1 candidate titulaire et sa remplaçante.

ATTENTION : rayer un nom rend nul l'ensemble du bulletin.

Depuis 2015, les 50 conseillers départementaux sont élus au scrutin binominal paritaire majoritaire à deux tours. Un binôme d'élus (une femme et un homme) est ainsi élu pour un mandat de six ans sur chacun des 25 cantons que compte la Dordogne.

Pour être présent au second tour, un binôme de candidats devra avoir obtenu un nombre de voix égal ou supérieur à 12,5% des électeurs inscrits.

Si un seul binôme ou si aucun binôme n'a rempli cette condition, les deux binômes ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages seront présents au second tour.

Ce mode d'élection garantit la stricte parité femmes/hommes au sein de l'assemblée départementale.



EXPRESSION DES GROUPE POLITIQUES

SOCIALISTES ET APPARENTÉS

L'HUMANISME ET LA SOLIDARITÉ, DES BOUSSOLES POUR L'AVENIR

Malgré un premier confinement en mars 2020, il y a plus d'un an, puis un deuxième en novembre et la panoplie lourde des restrictions mises en place, notre pays n'est pas parvenu à endiguer et à maîtriser la propagation du virus et de ses multiples variants.

Le ballet de décisions, parfois contradictoires et justifiées par d'innombrables critères, ont donné le quotidien des Périgourdins et en particulier des plus fragiles, gardent la volonté intacte de mettre en œuvre les actions nécessaires pour répondre aux besoins de tous.

En dépit des difficultés du moment, les élus du Département, qui ont la responsabilité de faciliter le quotidien des Périgourdins et en particulier des plus fragiles, gardent la volonté intacte de mettre en œuvre les actions nécessaires pour répondre aux besoins de tous.

Plus que jamais, le Conseil départemental demeure un bouclier indispensable pour amortir les répercussions de cette crise et accompagner le retour à une vie normale sur les plans économique, culturel, sportif, une fois que la vaccination du plus grand nombre sera réalisée.

Il sera présent demain pour préparer l'avenir, avec des équipes d'agents animés par le sens du service public et de l'intérêt général.

Pour notre part, nous continuerons d'agir avec bienveillance et en accord avec les valeurs de progrès et d'humanisme qui nous animent.

Socialistes et Apparentés

Contact : 05 53 02 59 07
p.bel@dordogne.fr

PCF, FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAIN

RESTER UN ÉCHELON DE RÉPONSE À LA SOUFFRANCE SOCIALE

En cette période de programmation budgétaire et de situation sanitaire, économique et sociale très dégradée, notre intervention est restée fidèle à œuvrer pour améliorer la vie de tous afin que le Département reste l'échelon de la solidarité, de réponse à la souffrance sociale, de soutien des luttes.

Le Département doit également continuer d'être l'accompagnant des associations dans leurs projets et actions au plus près des habitants, qu'ils soient d'ordre culturel, sportif, de solidarité, d'éducation populaire, de la défense des droits, etc.

Par leur dynamisme, elles contribuent à la citoyenneté, à la cohésion sociale, à l'animation et à la solidarité notamment envers les plus fragilisés. Elles jouent un rôle essentiel en complément des politiques publiques dans la vie des Périgourdins et dans le fonctionnement de notre société. Elles sont pour beaucoup d'entre elles des partenaires de l'action publique et remplissent une mission de service public.

Nous rendons hommage aux militant.es, bénévoles ou pas, à tout cet apport indispensable, utile dans ce contexte difficile qui accable davantage celles et ceux qui étaient déjà dans le besoin.

Elles n'ont pas failli, bien au contraire. Elles ont redoublé d'efforts, d'inventivité dans leur manière d'agir, pour tendre la main, pour écouter, pour apporter du bonheur aux gens, pour tisser des liens, pour générer de multiples petites choses du quotidien positives, en ces temps où tout le monde s'accorde à dire que le moral est au plus bas pour beaucoup !

Raison de plus pour que le soutien de notre assemblée soit à la hauteur dans sa politique d'aide facultative en direction des acteurs associatifs, mais aussi des collectivités et du tissu économique.

PCF, Front de Gauche et Républicain

Contact : 05 53 02 20 31
l.perea@dordogne.fr

LE RASSEMBLEMENT DE LA DORDOGNE

Notre Département fait face au rebond épidémique qui touche le territoire français et nous voulons ici saluer l'implication de chaque Périgourdin, des personnels soignants et des collectivités dans la gestion de cette crise.

Bien entendu, nous sommes conscients que la situation que nous traversons marquera les esprits et nous devons à l'avenir adapter nos comportements et nous préparer aussi à affronter des épisodes similaires, malheureusement.

Mais ce ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt et nous devons rester vigilants quant aux décisions prises au sein de la collectivité. Cette situation met en évidence les besoins croissants de nos concitoyens en termes de solidarité, d'accès aux soins, de mobilité et de disposer d'un accès au numérique digne du 21ème siècle.

Cette adaptation devra passer par une prise de conscience commune, rationnelle et objective sans parti pris dans l'intérêt des Périgourdins. C'est comme cela que nous assurerons la survie et le développement de nos territoires, c'est par ailleurs ce que font nos maires ruraux au quotidien avec force et conviction.

Notre groupe reste à la disposition de chacun dans ces temps troublés et vous assure de son soutien dans les moments difficiles que vous traversez.

Le Rassemblement de la Dordogne

Contact : 05 53 02 59 28
s.tourneaud@dordogne.fr

LES RÉPUBLICAINS ET APPARENTÉS

L'ANNÉE D'APRÈS...

A l'heure où nous écrivons ce paragraphe, il y a plus d'un an que le virus est apparu en France. Depuis s'en est suivie une série de confinements, déconfinements, couvre-feu, fermeture de commerces dits « non essentiels » (terme honteux)...

Le Président nous a expliqué dans un discours théâtral le 31 mars 2021 que tout avait été fait, que tout était sous contrôle, qu'il n'y avait pas de retard dans la vaccination. Mais qu'il fallait confiner nos concitoyens une nouvelle fois !

Ce discours n'était qu'un écran de fumée afin de cacher la vérité : le gouvernement est dépassé.

Il aurait fallu s'appuyer sur les élus locaux, Maires, Conseillers départementaux, régionaux... Ces élus sont au plus près de la situation pour adapter les moyens fournis par l'Etat sur notre territoire.

La crise sanitaire laissera prochainement la place à la crise économique et sociale, il sera important que le Département prenne toute sa place. L'opposition sera constructive et fera des propositions comme elle le fait depuis le début de la crise. Mais attention cela ne doit pas cacher les insuffisances de la politique départementale tout au long de ce mandat.

Les Républicains et Apparentés

Contact : 06 07 82 83 54
f.marty@dordogne.fr

À l'heure où nous publions ce magazine, nous n'avons pas encore la certitude que les lieux culturels et les espaces de visites seront pleinement ouverts au publics.

Les expositions que nous vous présentons ici sont programmées sur l'été, voire au-delà jusqu'à l'automne. Espérons donc que la situation sanitaire ira en s'améliorant au fil des prochaines semaines et permettra, sur la période, à la vie culturelle de reprendre et au public de découvrir ces artistes et ces oeuvres.

DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE CAMPAGNE, UN SITE REMARQUABLE À VISITER

Situé dans la vallée de la Vézère, le Domaine départemental de Campagne est un site exceptionnel. Avec son parc labellisé « jardin remarquable », son château fortement remanié au XIX^e siècle et ses dépendances en enfilade, il s'ouvre sur 337 hectares de forêt, propices à la randonnée et autre activités de pleine nature. Mais au-delà de ses atouts paysagers et patrimoniaux, un programme culturel d'animations et de loisirs est proposé tout au long de l'été.

Remarquable, ce site l'est à plusieurs titres : site inscrit de la Vallée de la Vézère, site Natura 2000, réserve biologique mixte, Espace Naturel Sensible départemental... Le château, ses communs et son parc sont également inscrits au titre des Monuments Historiques.

L'ensemble du domaine propose des richesses environnementales avec le parc, les bois, les prairies alentour, regroupés autour d'un élément fédérateur : l'eau. Il offre de nombreuses découvertes pédagogiques et ludiques. Ainsi, les visiteurs peuvent se balader dans le verger conservatoire, le labyrinthe qui constitue un espace de jeu pour petits et grands, le jardin médiéval, le jardin néolithique, le jardin potager en permaculture, la maison des jardiniers prolongée par une serre adossée du XIX^e siècle dont la restauration vient juste de se terminer.

Des visites guidées sont organisées et un parcours Terra Aventura permet de découvrir le patrimoine bâti et forestier. Trois sentiers de randonnée sillonnent la forêt et un site d'escalade exceptionnel de 60 voies tous niveaux est également aménagé.

Le site de Campagne est une étape à ne pas manquer dans la vallée de la Vézère, un **site gratuit**, ouvert à tous les publics.

Jours et horaires d'ouverture, visites, animations... toutes les infos sur le Domaine départemental de Campagne sont à retrouver sur www.dordogne.fr

EXPOSITION " LA FORÊT DES AUTRES " DE CHRISTIAN LAPIE

Cette année, c'est l'artiste Christian Lapie qui installe ses œuvres à Campagne : dans ses murs, le château accueille les œuvres graphiques de l'artiste alors qu'à l'extérieur, dans le parc, comme un arbre de la forêt, la sculpture monumentale "Le Souffle du Temps", composée de 7 figures dont 3 de chêne, fait le lien entre la forêt, l'exposition et le bâti, et au-delà, avec les œuvres exposées dans les jardins d'Eyrignac.

En effet, cette exposition « la Forêt des Autres » s'installe sur un autre site emblématique du Périgord : les Jardins d'Eyrignac où 10 sculptures monumentales sont disposées en lisière du jardin, dans des trouées telles des médiatrices entre la Nature à l'état sauvage et la Nature domestiquée des jardins français.

Les œuvres de Christian Lapie sont visibles sur les deux sites jusqu'au 3 octobre 2021.



"Le Souffle du Temps" de Christian Lapie, oeuvre exposée dans le Parc du Domaine de Campagne

EXPOSITIONS À L'ESPACE CULTUREL FRANÇOIS MITTERRAND - PÉRIGUEUX

Renseignements : 05 53 06 40 00 (Agence culturelle Dordogne-Périgord)

www.culturedordogne.fr

Visites commentées des expositions tous les jours à 14h (dans la limite des places disponibles et dans le respect du protocole sanitaire en vigueur)

ANTI - (n)ANTI - Inna Maaimura Du 5 juin au 9 juillet 2021

Dans la continuité des recherches qu'il mène depuis 2012 sur la question des obscurités, et à l'invitation de l'Agence culturelle Dordogne-Périgord, l'artiste Inna Maaimura présente à l'Espace culturel François Mitterrand à Périgueux ANTI - (n)ANTI. Cette création s'inscrit dans un cycle de « chambres et antichambres » et trouvera un écho à Domme l'été prochain avec une exposition intitulée Doma Soma Sema.

Inna Maaimura est plasticien, il vit en Dordogne où il a installé son atelier. Son travail se construit à partir de la matière - sonore, plastique, linguistique, etc. - et de l'espace, en se concentrant sur les qualités propres aux matériaux. Son oeuvre prend la forme de sculptures, peintures, photographies, performances et installations.

Pour cette exposition personnelle, Inna Maaimura a imaginé une installation in situ. Sous le titre ANTI-(n) ANTI, l'artiste investit la totalité de la salle d'exposition pour y créer des espaces, des textures, des contrastes, qui interrogent, dans un minimalisme formel, la notion de skotos (obscurité, ténèbres en grec).

Entrée libre du mardi au samedi de 11h à 18h

MYTHES / Kristof GUEZ Du 7 août au 18 septembre 2021

Dans son nouveau projet, le photographe Kristof Guez propose une exploration de la Grèce à la fois historique et intime, loin des clichés touristiques.

« Mythes » évoque une Grèce fantasmée, celle du récit fondateur d'une civilisation, celle aussi des souvenirs d'enfance de l'artiste, et celle qu'il observe depuis quelques années lors de ses voyages réguliers dans le Golfe de Corinthe. Associant à son regard celui du géographe Pascal Desmichel, Kristof Guez explore ici la notion de mythes et interroge les relations qui unissent un lieu à un homme, à son identité et à son devenir. Entre intention documentaire et parti-pris sensible, cette proposition prend la forme de photographies et de textes qui sont présentés à l'Espace culturel François Mitterrand à Périgueux.

Entrée libre du mardi au samedi de 11h à 18h (sauf jours fériés)

EXPOSITION AU CHÂTEAU DE BIRON

NOBLESSE DES LICES

Du 3 juillet au 31 octobre 2021

Chefs-d'œuvre de la tapisserie du XVI^e au XXI^e siècle

Le château de Biron, propriété du Conseil départemental de la Dordogne depuis 1978, accueille régulièrement des expositions d'art.

Cet été, les visiteurs pourront découvrir sur les deux niveaux des vastes salles classiques 29 tentures représentatives de l'art de la tapisserie, du XVI^e siècle à nos jours.

Au 1^{er} niveau seront présentées des oeuvres du XVI^e au XVIII^e siècle alors que le 2^e niveau sera consacré à la période moderne, qui voit la tapisserie perdre progressivement sa fonction d'ameublement pour devenir une création à part entière.

Désormais, la tenture n'est plus une transposition, mais devient une oeuvre autonome avec son propre mode d'expression.

Les différents courants modernes du XX^e siècle sont eux-mêmes largement représentés dans l'art textile.

Aujourd'hui, de jeunes créateurs s'expriment librement à travers ce médium singulier qui participe à la fois de la peinture et de la sculpture, sans pour autant se réduire ni à l'un ni à l'autre de ces langages.



2^{ÈME} ÉDITION DES TROPHÉES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DORDOGNE PÉRIGORD

trophée
du développement
durable DORDOGNE-PÉRIGORD

Vous agissez en faveur du développement durable et vous souhaitez faire partager votre initiative ?

Postulez pour la 2^e édition des Trophées du développement durable Dordogne Périgord et déposez votre candidature à partir du 7 juin en remplissant le dossier en ligne sur la plateforme des Trophées du développement durable Dordogne Périgord (<https://perigorddurable.dordogne.fr>).

Vous avez jusqu'au 5 septembre 2021 à minuit pour vous inscrire et, peut-être, être distingué lors de la remise des trophées en octobre prochain.

Organisés par le Département de la Dordogne, ces Trophées permettent d'identifier des acteurs engagés en matière de développement durable et de valoriser leurs actions afin de donner des idées et inspirer les initiatives en faveur d'une transition écologique. Ces trophées offrent ainsi un terreau propice aux bonnes pratiques du développement durable sur notre territoire.

LES CATÉGORIES :

Pour cette nouvelle édition, le Département souhaite ouvrir ces trophées aux écoles primaires et aux collèges.

Alors, que vous soyez une association, une collectivité, une entreprise ou un établissement d'enseignement, déposez votre candidature sur la plateforme des Trophées du développement durable Dordogne Périgord.

Retrouvez toutes les informations, le règlement, le dossier d'inscription sur la plateforme :
<https://perigorddurable.dordogne.fr>